



35 hameau les Avillons – 89270 MAILLY LA VILLE
Tel : 06 31 55 45 13
mail : contact@ngtransactions.fr
<https://ngtransactions.fr>

BAREMES TTC HONORAIRES MAXIMUMS PRATIQUES

Applicables au 01 Février 2025

I- TRANSACTIONS IMMOBILIERES TRADITIONNELLES

PRIX DE VENTE NET	≤ 10 000 €	10 001 à 20 000 €	20 001 à 75 000 €	75 001 à 100 000 €	100 001 à 150 000 €
HONORAIRES (à ne jamais dépasser)	Forfait 2 640 €	Forfait 3 500 €	Forfait 5 000 €	Forfait 7 500 €	Forfait 9 500 €
	150 001 à 250 000 €	250 001 à 350 000 €	350 001 à 500 000 €	≥ 500 001 €	
	6,5 %	5.8 %	5,5 %	4 %	

II- TERRAINS

PRIX DU BIEN	≤ 50 000 €	≥ 50 000 €
HONORAIRES (taux à ne jamais dépasser)	Forfait 5 000 €	10 %

III- COMMERCES & ENTREPRISES

PRIX DE VENTE NET	≤ 74 999€
Inférieur ou égal à 25 000 €	Forfait de 5 000 € HT*
25 001 à 50 000 €	Forfait de 6 000 € HT*
50 001 à 100 000 €	Forfait de 10 000 € HT*
Supérieur à 100 000 €	10 % HT** du prix de vente

* TVA en sus

** Pourcentage sur le prix de vente (TVA en sus)